

REGLEMENT STUDIO PILATES & YOGA

Nous sommes heureuses de vous accueillir dans notre studio dédié au Yoga et au Pilates.

Vous avez la possibilité de débiter à tout moment de l'année, sans engagement annuel.

Nous avons fait le choix de vous proposer des cours en petits groupes. Pour que chacun puisse utiliser le système de réservation et avoir accès au cours dans de bonnes conditions, merci de prendre connaissance du règlement ci-après.

Quiétude des lieux

- Nous partageons les lieux avec d'autres intervenants.
- Pour le confort de tous, merci de respecter le silence dans **tous** les lieux communs y compris **dans le jardin** (téléphone en mode silencieux, pas de conversation entre amis ou au téléphone ...) attendre d'être sorti de la propriété pour le faire.
- Les portables devront être éteints dans la salle de cours.

Règles de réservation

- **Réservation** : L'élève doit créer son compte personnel sur l'agenda en ligne, valider qu'il a pris connaissance du règlement du Studio Pilates & Yoga et enregistrer ses réservations. Elles peuvent être effectuées jusqu'au dernier moment, **les annulations sont possibles jusqu'à 24 heures avant le début du cours** ; pour les ateliers, ce délai est variable et sera communiqué lors de l'inscription . **Dans les 24 heures qui précèdent un cours, il n'est plus possible de l'annuler** via l'agenda en ligne, l'élève doit le signaler au professeur (voir le paragraphe « rattrapage » et « l'annulation en cas de force majeure » ci-dessous).

Rappel : un mail automatique de rappel de la réservation est envoyé **48 heures avant** à l'élève pour lui permettre d'agir en conséquence.

Toute réservation posée et non annulée dans les délais est due. Cependant, **en cas de force majeure** (maladie grave, accident...) le cours sera rattrapable si l'élève apporte les justificatifs nécessaires dans le mois qui suit l'événement (certificat médical ou autre justificatif etc...) Au delà de ce délai d'un mois, le cours ne sera pas utilisable.

- **Rattrapage** : Si vous n'avez pas pu annuler votre réservation dans les temps (24 heures à l'avance) ou si vous avez manqué votre cours (retard, empêchement etc...) vous avez 7 jours pour le rattraper et ceci uniquement deux fois dans l'année. Dans ce cas il vous sera possible de réserver votre cours uniquement en contactant le professeur le jour même, sous réserve de places disponibles.
- **Validité des cartes d'abonnement** : Chaque carte de cours possède une durée de validité

(3 ou 6 mois). Cependant, s'il vous reste des cours non utilisés alors que votre carte a expiré, ils ne sont pas perdus, une prolongation de 3 mois supplémentaires est accordée. Dans ce cas il vous sera possible de réserver votre cours **uniquement en contactant le professeur le jour même**, sous réserve de places disponibles.

Ou si c'est en cas d'empêchement grave et indépendant de votre volonté, la date de validité sera alors repoussée d'un temps équivalent à celui de l'arrêt **dans la limite de 3 mois maximum** sous réserve de présenter des justificatifs (certificat médical, d'hospitalisation etc...) et dans ce cas seulement il vous sera possible de réserver via l'application en ligne.

- **Cession des cartes d'abonnement** : Chaque professeur se réserve le droit de refuser la participation d'un élève si celui-ci ne respecte pas les règles de réservation et de comportement du Studio Pilates & Yoga.
Les forfaits sont nominatifs, toutefois l'élève peut céder son forfait à une autre personne et en informer le professeur. Cette personne devra créer son compte et valider qu'elle a lu le règlement du Studio Pilates & Yoga.

Nous acceptons que l'élève partage sa carte d'abonnement uniquement avec son conjoint ou son enfant.

Les cartes d'abonnement ne sont pas remboursables.

Horaires

- Présentez-vous à votre cours au plus tôt 10 mn avant le début. Si vous êtes en avance, merci de patienter.
- Un retard de 5 mn est accepté, l'élève respectera le calme en rejoignant le cours.
- Les horaires de cours peuvent subir des aménagements et changements en cours d'année, notamment lorsque le cours a un taux faible de participants sur une période de plus de 3 mois. Le changement éventuel d'horaire en cours d'année ne pourra faire l'objet d'aucune réclamation.
- Le studio Pilates & Yoga est ouvert toute l'année y compris pendant les vacances scolaires et certains jours fériés. Cependant, pendant les mois de juillet & août, le planning pourra être modifié.

Cas particuliers

- Il est de la responsabilité de l'élève de consulter un médecin avant de participer à un cours de Pilates ou de Yoga. L'élève s'engage à signaler tout problème physique - maladie, blessure, intervention chirurgicale...déjà existant ou postérieur au cours. Il préviendra le professeur au début du cours afin que celui-ci le conseille et le fasse progresser en situation de confort.
L'élève s'engage à pratiquer dans un cours qui correspond à son niveau, à suivre les instructions et recommandations du professeur et à ne pas pratiquer d'autres mouvements que ceux proposés pendant les cours.

- En cas de grossesse, il est nécessaire d'attendre le troisième mois avant de participer à un cours et présenter un certificat médical. Le professeur vous donnera des exercices adaptés.

Hygiène

- Pour des raisons d'hygiène, les chaussures sont interdites dans la salle de cours. Les élèves sont priés de se déchausser dans le vestiaire.
- Nous disposons du matériel nécessaire aux différentes pratiques, vous pouvez apporter le vôtre si vous le souhaitez.
- Les tapis mis à disposition doivent être nettoyés après la pratique, une lotion désinfectante est prévue à cet effet.
- Les denrées alimentaires ne sont pas tolérées au sein du studio.

Responsabilité en cas de vol/perte

Il est de la responsabilité de l'élève de garder tout objet de valeur avec lui.

Le studio Pilates & Yoga décline toute responsabilité en cas de vol et de perte dans ses locaux.